

# Newsletter n°4

## Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse

### Territoire d'intervention du SYAGC



#### Cours d'eau concernés :

**La Creuse, La Gartempe, L'Anglin, Le Ris, La Luire et la Plate, Le Gué de la Reine, Le Montant, Les Grandes et Petites Courances.**

**24 communes traversées par les différents cours d'eau, depuis Lathus St Rémy jusqu'à Port de Piles.**

### Le mot du Président

Malgré les difficultés rencontrées durant cette année 2020 particulière pour tous, le SYAGC a poursuivi ses efforts en faveur de la restauration des milieux aquatiques.

Le Syndicat s'est engagé le 31 janvier 2020 avec 6 autres maîtres d'ouvrage et 2 partenaires financiers dans le Contrat Territorial Gartempe et Creuse 2020-2022. Ce programme d'actions multithématiques vise à restaurer la qualité des cours d'eau sur le territoire en agissant sur les rivières mais aussi sur leur bassin versant. La coopération de nombreux partenaires sur cette thématique, autour d'une volonté commune d'agir en faveur des milieux aquatiques est inédite sur le territoire Gartempe et Creuse.

Ce projet qui a été engagé par les précédents élus du SYAGC sera poursuivi par une nouvelle équipe entrée en fonction en 2020.

En complément de cette opération, le SYAGC poursuivra l'intégralité de ses autres actions qui ne sont pas inscrites au CT mais qui font partie intégrante de ses missions.

Ce document résume les actions portées par le SYAGC durant l'année écoulée et synthétise les principales opérations qu'il portera en 2021.

Le président et l'ensemble des élus du SYAGC vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce riche en projets.

# Bilan de l'année 2020

## Signature du CT Gartempe et Creuse

En 2020, le SYAGC a signé le Contrat Territorial (CT) Gartempe et Creuse en partenariat avec 8 autres structures. Le programme d'actions prévoit des opérations de restauration des cours d'eau et des zones humides ainsi que des actions pour limiter les risques de pollution de l'eau. L'objectif principal du CT est l'atteinte du bon état écologique imposé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau. Le budget prévisionnel total du contrat est de 3,25 millions d'euros.

Le SYAGC est responsable de l'animation général du CT. Il s'assure du bon déroulement des opérations, des actions de communication et réalise les bilans.

## Dossiers préalables aux travaux

En raison des financements publics et de la nature des travaux, plusieurs actions doivent être déclarées d'Intérêt Général et autorisées au titre de la Loi sur l'Eau par arrêté préfectoral pour être réalisées.

La crise sanitaire a ralenti l'instruction de ces dossiers. L'arrêté préfectoral a été délivré par la DDT de la Vienne, le 25 novembre 2020.

## Première année du CT Gartempe Creuse

La première phase des travaux de restauration de la végétation sur la Creuse a été effectuée. Les arbres et embâcles problématiques ont été retirés sur les communes de la Roche Posay, Lésigny et Buxeuil pour un montant de 18 514€ TTC.



Le SYAGC est intervenu pour protéger la berge de la lagune de Saint Germain afin d'éviter un déversement des eaux usées directement dans la Gartempe. Le chantier a coûté à 25 959,90€ TTC.

En raison du retard dans la délivrance de la DIG, les travaux de restauration programmés en 2020 sur la Luire et le Gué de la Reine ont été reportés à l'été 2021.

Les informations relatives au CT sont regroupées sur le site géré par le SYAGC : [www.contrat-gartempe-creuse.fr](http://www.contrat-gartempe-creuse.fr)

Le programme d'actions du CT est subventionné par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne. Le reliquat est financé par le SYAGC par le biais de ses collectivités adhérentes (CAGC et CCVG).

## Autres actions du SYAGC en 2020

Venant s'ajouter aux actions inscrites au contrat territorial, le SYAGC a également réalisé en 2020 :

- Le retrait des arbres et embâcles problématiques sur la Gartempe de Lathus Saint Rémy jusqu'à la Bussière pour un montant de 25 714,86€ TTC,
- L'arrachage de la Jussie sur 21 km de la Gartempe de Lathus Saint Rémy à La Roche Posay ainsi que sur la Creuse au niveau de l'aire de loisirs de la Roche Posay. Le coût total des opérations est de 37 344 € TTC,
- La mise à disposition de cages ayant permis le piégeage de 158 ragondins et rats musqués,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des propriétaires et des collectivités,
- La mise à jour de son site internet ([www.syndicat-gartempe.fr](http://www.syndicat-gartempe.fr)) et de ses plaquettes d'informations,
- Des opérations de sensibilisation auprès des habitants du territoire et du lycée de Montmorillon,



## Perspectives pour 2021

### Seconde année du CT Gartempe Creuse

Dans le cadre du CT, le SYAGC va réaliser en 2021 :

- La restauration morphologique du Ris sur 2,7km et du Gué de la Reine sur 1,9km (report de 2020). L'objectif est de recréer la succession naturelle de zones courantes et profondes afin de diversifier les habitats,
- Une protection de berge sur 10 m du Gué de la Reine,
- La restauration de la végétation des rives et le retrait des embâcles problématiques sur 7 km de la Creuse entre Lésigny et Mairé,
- La restauration de la continuité écologique sur les ouvrages de Concise et Busserais
- De la communication auprès des riverains
- L'animation du CT Gartempe et Creuse

Le budget prévisionnel pour les actions 2021 du SYAGC inscrites au CT est de 406 000€. Il sera financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental et le SYAGC.

### Autres actions du SYAGC en 2021

Le SYAGC poursuivra ses autres missions en complément des actions du CT Gartempe et Creuse comme :

- les travaux d'urgence sur la végétation de la Gartempe,
- l'arrachage de la Jussie sur la Creuse et la Gartempe,
- la lutte contre le ragondin et le rat musqué,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les particuliers et les collectivités,
- la sensibilisation sur le bon état d'un cours d'eau